

Les Bourguignons, en s'établissant dans la contrée de Neuchâtel, n'y absorbèrent pas plus qu'ailleurs l'ancienne population celto-romaine. Les deux races se mélangèrent sous l'influence de la vie religieuse, qui prit un assez grand développement, et contribua à maintenir la civilisation et la liberté. Le personnage historique le plus célèbre à cette époque, dans l'histoire neuchâteloise, est la reine Berthe, fille de Bourcard, duc d'Allémanie, qui épousa Rodolphe II, roi de la Petite-Bourgogne ou Bourgogne Transjurane, l'an 924 de l'ère chrétienne. Berthe administra le royaume pendant que son époux poursuivait, de l'autre côté des Alpes, la couronne de l'Italie. Elle trouva à Neuchâtel, qui n'était alors qu'un bourg fortifié, un asile contre les entreprises des Hongrois (*Magyari*) et des Sarrazins.

Rodolphe II eut de Berthe un fils, Conrad II, qui naquit en 927, et fut couronné à Lausanne en 937. On attribue à cette reine et à ce roi la fondation de l'église collégiale de Neuchâtel (de 952 à 958). Conrad devint beau-frère d'Othon-le-Grand, empereur d'Allemagne, par le mariage de ce monarque avec Adélaïde, fille de Rodolphe II et de Berthe, et veuve de Lothaire, roi d'Italie.

A Conrad, qui mourut en 995, succéda son fils Rodolphe III, dit le Fainéant, qui régna jusqu'à 1052. Par un acte de l'an 1011, ce roi donne à son épouse Irmengarde la ville d'Aix, Annecy, l'abbaye du mont Joux, le château royal de *Font*, *Yvonnand*, *NEUCHÂTEL*, *siège très-royal* (*regalissima sedes*), *Arius* (St.-Blaise) et d'autres lieux.

Après la mort de Rodolphe III, le royaume de la Petite-Bourgogne ou Transjurane passa par testament de ce prince, qui s'était retiré en Allemagne pour éviter la guerre que lui faisaient ses vassaux, à Conrad-le-Salique, qui s'empara de Neuchâtel et le donna en fief à Ulrich, comte de Feni, de la famille nommée plus haut. Cette famille des premiers comtes de Neuchâtel s'éteignit dans la personne du comte Louis; et Conrad, fils d'Egon, comte de Fribourg, neveu et héritier d'Isabelle, fille de Louis de Neuchâtel, commença la seconde race des comtes de Neuchâtel. Jean de Fribourg, dernier comte de cette seconde maison, institua pour son héritier universel son parent Rodolphe de Hochberg (1437), qui commença une troisième maison comtale. Sous les maisons de Fribourg et de Hochberg, beaucoup de familles allemandes s'établirent dans ce pays et y apportèrent les usages de leur patrie. Ce fut sous la comtesse Jeanne de Hochberg que la Réformation s'introduisit à Neuchâtel par les prédications de Guillaume Farel (1550). Par Louis d'Orléans Longueville, mari de Jeanne, commença la quatrième maison de Neuchâtel. Elle dura jusqu'en 1707, que mourut Marie d'Orléans, fille de Henri II de Longueville, veuve de Henri de Savoie, duc de Nemours, dernière souveraine de cette branche. Alors treize prétendants se présentèrent devant le tribunal souverain des trois Etats de Neuchâtel pour demander l'investiture du comté de Neuchâtel.



Les principaux de ces prétendants étaient : 1° Frédéric I^{er}, roi de Prusse, comme héritier des droits de Jean de Châlon, qui en 1288 avait reçu, disait-on, de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, l'investiture du fief de Neuchâtel. Il appuyait ses droits d'un mémoire rédigé par le célèbre Leibnitz; 2° le prince de Conti; 3° le prince de Carignan; 4° le duc Léopold Eberhard de Wurtemberg; 5° la duchesse de Lesdiguières; 6° le comte de Matignon; 7° le margrave de Baden; 8° le canton d'Uri,